



Schola Europaea • Bruxelles I

Rapport d'activité

2014-2015

Sommaire

Sommaire	2
----------	---

L'association des Parents d'Élèves de l'École Européenne Bruxelles I

Le mot du Président	4
---------------------	---

L'APEEE au sein de l'école

École maternelle et primaire	6
École secondaire	7
Conseil Sécurité et Hygiène (CSH)	10
Enfants « SWALS »	11
Bien-être des enfants et adolescents	12
<i>Community building</i>	14
Fête de l'école	17

L'APEEE au-delà de l'école

Interparents	20
Autorité Centrale des Inscriptions (ACI)	23

L'APEEE – Les services

Eurêka, service des objets trouvés	28
Bourse aux livres	30
L'APEEE Services	32
Le transport	33
La cantine	35
Césame	38

Les comptes

Les comptes de l'APEEE	42
Les comptes de l'APEEE Services	50

Nos remerciements sincères à Claire Chevalier, Francesca Scassellati, Doris Neumann, Metka Celigoj Derry, Eduard Asenov, Laurent Rossion et Myriam Verdier pour leur contribution à la traduction de ce rapport d'activité.

**L'Association des Parents
d'Élèves de l'École
Européenne Bruxelles I**



Pere MOLES PALLEJA
Président de l'APEEE

Le mot du Président

Au moment où j'écris ces lignes, nous sommes dans une situation relativement difficile. Le niveau d'alerte terroriste est passé à 4 à Bruxelles, et l'école a dû être fermée. Les travaux du bâtiment Fabiola n'ont pas encore commencé après plus de trois années de fermeture. Et le site d'Uccle n'a toujours pas de gaz, ce qui a des conséquences notables sur la cantine, les laboratoires de sciences et la piscine.

Je partage la colère que beaucoup d'entre vous ressentent dans ces circonstances.

Pourtant, en dépit de tout cela, l'an dernier nous a aussi apporté des moments positifs.

Je souhaiterais remercier tout spécialement le comité de cantine, et en particulier Teresa Fernandez Gil, des efforts herculéens qu'il a fournis pour réussir l'ouverture de notre nouveau self-service à temps pour le début de l'année scolaire. En dépit des problèmes de jeunesse qui accompagnent inévitablement tout changement de cette ampleur, et malgré le fait qu'il doive se passer de gaz pendant plus d'un trimestre, le nouveau "self" est une grande réussite.

Le comité «Bien-être» a lancé plusieurs nouveaux projets pour améliorer la vie de notre école. On peut citer la lutte contre les addictions et un projet de *mindfulness* (pleine conscience). Le nouveau comité « *Community building* » a travaillé en concertation avec l'école pour améliorer les aires de jeux et lancer le Fablab.

Je voudrais exprimer également notre gratitude à Eric Leurquin, qui a une fois encore coordonné la magnifique fête de l'école cette année.

Les volontaires d'Eurêka continuent à travailler dur pour améliorer la collecte et les retours des objets perdus. Des journées d'ouvertures exceptionnelles sont déjà devenues une sympathique tradition.

Un groupe de travail financier a été mis en place afin d'aider le Conseil d'administration à traiter les questions financières sur lesquelles il doit se prononcer.

Je remercie chacun et chacune de son engagement et de son travail enthousiaste !

**L'Association
des Parents d'Élèves
au sein de l'école**



Katarzyna GŁOWACKA-ROCHEBONNE
Vice-Présidente de l'école primaire
Pere MOLES PALLEJA
Président de l'APEEE

École maternelle et primaire

La Régie des bâtiments n'a pas respecté le délai fixé pour la rénovation du bâtiment Fabiola.

Les travaux ont été reportés d'un an. Nous déplorons au plus haut point cette décision inacceptable.

Le Conseil d'éducation s'est réuni trois fois au cours de cette année: en septembre, décembre et juin.

La population des élèves a augmenté de manière substantielle en 2014-2015, pour atteindre 214 enfants en maternelle et 206 en primaire. Ce qui aboutit à une importante surpopulation dans les deux cycles.

La maternelle et le primaire ont préparé le programme KIVA destiné à lutter contre le harcèlement, et ont formé quelques professeurs. Ce programme sera intégralement mis en place en 2015-2016.

Un nouveau système de bulletins a été instauré en maternelle et en primaire, fondé sur le nouveau logiciel SMS (School Management System).

L'école a développé un projet transversal de jardinage.

La sécurité de l'air de jeux de Berkendael

Ce sujet continue à attirer notre attention. L'année scolaire dernière Madame Nordström, la directrice adjointe de l'école maternelle et primaire, a fait un tour de toutes les salles de classes avec les surveillants. Pendant ces visites le rôle de ces surveillants a été expliqué. Ils ont précisé et montré l'idée des vestes jaunes pour faciliter leur reconnaissance. Les noms de ces surveillants ont été demandés aux élèves et la majorité a su répondre. De plus, les professeurs des classes ont expliqué aux élèves, dans leur langue maternelle, les messages qui ont été émis pendant les visites afin de s'assurer que toute la classe a compris que les surveillants sont là pour les aider et surveiller. Ceci a été discuté en classe, entre enfants et enseignant.

Contente de l'effet positif, la directrice adjointe a promis de reconduire cet exercice l'an prochain.



Denise CHIRCOP
Vice-Présidente de l'école secondaire

École secondaire

L'APEEE est active sur deux plans au niveau du secondaire. D'une part, elle entretient un dialogue ouvert avec l'école sur les questions qui reflètent les préoccupations des parents. Elle collabore d'autre part à des projets qui enrichissent la vie scolaire.

Dialogue avec l'administration de l'école

Les représentants des parents du niveau secondaire rencontrent régulièrement l'administration de l'école pour aborder les questions d'intérêt commun. Comme expliqué en détail dans mon rapport de l'année dernière, le niveau le plus formel de réunion est le Conseil d'Éducation secondaire où se retrouvent l'administration ainsi que les représentants des enseignants, des parents et des élèves. Le secondaire est également représenté lors de réunions bilatérales entre administration de l'école et dirigeants de l'APEEE. Cette année, les discussions ont surtout abordé des questions d'ajustement relatives aux modifications dans les programmes de S1 à S3, aux tests-B en S4, aux cartes de sortie pour les S4, aux voyages scolaires en général et, en particulier, à l'annulation du voyage à l'Eurospace Center, et à la mise à disposition des corrigés des tests et examens en S6 et S7.

Les modifications dans le régime d'enseignement des langues impliquent que la troisième langue est introduite à partir de la première secondaire (S1). Si certains élèves peuvent déjà avoir un certain niveau dans cette troisième langue, d'autres, nouveaux venus en S1, pourraient avoir à affronter les difficultés conjuguées de deux nouvelles langues (langue 2 - L2- et langue 3 -L3) alors même qu'ils passent d'un niveau scolaire à un autre. Ce qui pose une question : les classes doivent-elles être homogènes ou hétérogènes ? Plusieurs parents ont attiré notre attention sur ce qu'ils considèrent être incohérent dans l'approche entre années et sections linguistiques. L'école a expliqué préférer en général les groupes homogènes dans les années inférieures, où le nombre le permet, puis l'hétérogénéité dans les années supérieures, sachant que tous les élèves doivent passer le même examen de Bac. La question pourra être suivie plus en détail afin d'appliquer la stratégie de façon plus uniforme.

Les parents des Swals (*Students without a language section*) ont également signalé des anomalies dans le système d'enseignement des langues des élèves de Swals. Dans le cadre de la réforme de l'école secondaire, un groupe de travail pour des questions linguistiques sera créé, ce qui pourrait déboucher à l'avenir sur un recentrage de l'enseignement des langues dans les écoles européennes. Nous observerons les progrès dans ce domaine grâce à nos représentants Interparents et continuerons à travailler pour que ces questions soient abordées dans ce forum.

Par ailleurs, des problèmes sont apparus pour les élèves ayant choisi le latin à titre d'essai, puis ayant souhaité passer aux ICT. Hélas, tant les règles que, subséquentement, les informations de l'école, ont été un peu ambiguës. Certains élèves ont risqué d'avoir à continuer avec une matière bien qu'ils l'aient choisie en pensant qu'ils pourraient en changer s'ils le souhaitaient les années suivantes. Après discussion, l'école a, cette année, permis aux élèves de changer de matière. Elle instaurera à l'avenir des règles plus claires et adaptera ses informations.

L'association de parents a également remarqué des difficultés horaires liées à une augmentation des cours. Cela a mené à divers problèmes : des élèves devant quitter la classe avant la fin, pour ne pas rater leur bus, ou des matières censées être « matières linguistiques du pays hôte » devenant de facto des matières enseignées comme L2. Nous avons exprimé notre préoccupation quant à ces sujets et espérons les voir abordés lors de la grande discussion sur la réforme de nos écoles secondaires.

Lors des réunions du Conseil d'Éducation secondaire, il est apparu clairement que plusieurs groupes estimaient que les tests-B en 4^{ème} secondaire sont un peu trop fréquents et que le calendrier fixe risque d'entraver le processus d'enseignement car il est possiblement perturbateur pour le rythme pédagogique dans les classes. La raison en est que, parfois, les examens sont fixes, mais le sujet n'est pas encore complètement débattu. Parents, enseignants et élèves ont accepté de soulever cette question à un niveau supérieur, pourvu qu'un système moins perturbateur soit adopté.

Autre question soulevée, associée aux 4^{èmes} secondaires : la délivrance des cartes de sortie. L'école a estimé qu'il serait mieux de ne pas autoriser les élèves de S4 à quitter les locaux de l'école pendant les pauses. Les avis des parents à ce sujet ont été extrêmement polarisés, avec des opinions très tranchées d'un côté et de l'autre. Dès lors, l'APEEE n'a pu adopter de position ferme et, en fin de compte, l'école a choisi de maintenir le système en l'état.

Les discussions ont aussi abordé les voyages scolaires en général. Selon l'école, suffisamment d'activités hors-site sont organisées, il serait très perturbateur d'ajouter d'autres voyages. La raison principale est que les enseignants accompagnateurs manqueront forcément leurs cours qui se tiennent en même temps à l'école, augmentant de la sorte les problèmes de remplacement et de cours supprimés. Par ailleurs, les parents ont été fort déçus de l'annulation soudaine du voyage à l'EuroSpace Center à cause d'une grève nationale qui avait pourtant été annoncée bien à l'avance. Même si l'école a promis de rembourser aux parents les sommes qu'elle aura pu récupérer, les parents souhaitent que pareilles décisions ne soient pas prises en dernière minute.

Enfin, les parents ont exprimé leur souhait de donner accès aux corrigés des copies des élèves de S6 et S7, estimant qu'il est pédagogiquement très utile pour les élèves de pouvoir relire leur travail. Puisque ces tests interviendront dans la note finale du Bac, pour éviter les fraudes, les élèves ne sont pas autorisés à reprendre ces documents. Mais l'école a par ailleurs indiqué que rien n'empêchait les élèves de prendre une photo des copies corrigées, ces corrigés permettant d'affiner leurs révisions.

Projets avec l'école

Cette année, l'APEEE a collaboré à trois projets relatifs à l'école secondaire.

Depuis un certain temps, l'APEEE a abordé assez largement la question de la prévention des toxicomanies. Elle a fait des propositions à l'école et celle-ci a été très ouverte. Dans le passé, un certain nombre d'initiatives de collaboration ont été entreprises avec succès. Mais la nouvelle approche se veut plus systématique pour toucher tous les élèves de

l'école secondaire à différents niveaux. Elle tentera également de ne pas trop accaparer le temps des élèves dédié aux matières scolaires.

L'école a élaboré un programme pour différents groupes par année et, avec l'aide de l'association de parents, on a contacté des organisations. L'objectif à long terme est d'offrir autant que possible des programmes de prévention dans la langue maternelle, même si ce n'est pas encore le cas. Les dépenses liées à ces programmes seront couvertes par l'école, l'association de parents et les contributions des parents.

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe Orientation de l'école a organisé un « forum de l'emploi » avec l'aide de l'association de parents. Des parents bénévoles ont aimablement accepté de parler de leur travail avec de petits groupes d'élèves lors de séances d'une demi-heure. La participation a été bonne, tant du côté des parents bénévoles que des élèves venus chercher l'inspiration pour leur avenir. Espérons que cette collaboration se poursuivra et qu'il sera possible d'élargir l'éventail des carrières présentées.

Le projet Fablab a commencé avec un petit groupe d'élèves (Ivo Arabadjiev, Victor Bourgin et Maxim Simmons) ayant remporté une imprimante 3D qu'ils ont offerte à l'école et à leurs professeurs (Mme Theunissen, M. Campo et M. Jourde). L'APEEE a discuté de ce projet avec les promoteurs afin de s'assurer que les investissements dans le Fablab bénéficieraient vraiment à toute la communauté scolaire et a offert tout son soutien à ce projet. L'argent recueilli l'a été grâce au financement participatif et le Fablab est maintenant sur les rails. Nous voulons exprimer toute notre fierté par rapport à ces élèves et encourager de telles initiatives à l'avenir.



Fairouz ROTENBERG
Gilbert LUCIANI
Membres du CSH

Comité Sécurité et Hygiène

Comité Sécurité et Hygiène (CSH)

Les trois membres du Conseil d'Administration de l'APEEE mandatés auprès du Conseil Sécurité et Hygiène ont eu cette année pour tâche de répondre à l'inquiétude des parents concernant la sécurité dans l'école suite aux attentats visant le Musée juif de Belgique, Charlie Hebdo et le Thalys, et au plan Vigipirate mis en place par le gouvernement belge.

Lors de nos réunions Hygiène et Sécurité nous avons longuement abordé cette question de sécurité et la Direction de l'école a tout de suite réagi positivement en la renforçant.

En effet, elle a mis en place un certain nombre de choses comme :

- La limitation de l'entrée par la chaussée de Waterloo à certaines heures uniquement,
- l'obligation du port des badges pour tout le personnel, enseignant, de direction, de service, etc.

Nous avons aussi abordé le problème des égouts dans le bâtiment Gutenberg.

La Direction est en relation étroite avec la Régie des Bâtiments qui se concentre pour l'instant sur le permis d'environnement à satisfaire avant le 15 juin 2015. Affaire à suivre.

L'école a demandé à la société Vinçotte (évaluation de la conformité) un contrôle des laboratoires. Ils ont détecté une perte de pression des conduites de gaz au bâtiment Da Vinci (sciences). La Régie des Bâtiments a immédiatement réagi en testant l'installation. Les conduites principales ne sont pas en cause. Un nouveau test aura lieu classe par classe. L'école a aussi demandé un contrôle complet de l'école, installations de chauffage comprises, pendant les vacances de mai.

Les parents avaient aussi des inquiétudes sur le nombre et le type d'incidents qu'il y avait dans les cours de récréation. La Direction nous a indiqué que 3% des élèves passent par l'infirmerie, la plupart pour des maux de tête, des maladies, des éraflures...

Pour le bien-être de nos enfants, la Direction a décidé d'installer un auvent à l'entrée de la chaussée de Waterloo, à proximité de la loge des gardiens, afin que les enfants puissent s'y abriter en cas d'attente des bus ou des parents.

Elle a aussi retiré les petits cubes jaunes en béton sur le chemin piétons de l'entrée du Vert Chasseur, afin de limiter les chutes et accidents à cet endroit.



Andrej KOBÉ
Membre du CA de l'APÉEE

Enfants « SWALS »

SWALS – Elèves sans section linguistique

L'organisation de l'apprentissage des SWALS, étudiants de nationalités différentes pour lesquels le nombre ne permet pas d'ouvrir des sections de langue individuelles, est au cœur du système de l'éducation des écoles européennes. Les étudiants sont intégrés dans des sections de 'langues véhiculaires' (français, anglais, allemand) mais participent également à des classes de langue 1, correspondant à leur langue maternelle. A Bruxelles le nombre d'élèves permet l'ouverture d'une section pour presque toutes les nationalités. Le peu d'élèves restants est réparti entre les quatre écoles bruxelloises; les Slovènes représentent le groupe le plus important à Uccle, avec quelques autres élèves croates, roumains ou bulgares.

Puisque les SWALS sont déjà représentés par leurs sections véhiculaires correspondantes, le représentant des SWALS au Conseil d'administration de l'APÉEE a une fonction spécifique. Il aide à faire connaître les spécificités liées aux différences dans l'organisation pour le SWALS (agendas, voyages linguistiques etc.) et en particulier aide à identifier les différences potentielles, par exemple sur l'impact et les réponses nécessaires pour les changements des sections véhiculaires en général liés à la réforme du secondaire. Ce travail est coordonné en étroite liaison avec les représentants des sections véhiculaires, en particulier la section anglophone, qui compte la majorité de SWALS.



Fairouz ROTENBERG
Esther PROFICZ
Membres du Groupe de travail

Bien-être des enfants et adolescents

L'année scolaire 2014-2015 n'a pas été très riche en organisation d'événements mais plutôt en réflexion quant aux actions à mener et à la manière de sensibiliser les parents.

Nous, membres de ce groupe de travail, sommes convaincus que la première prévention passe par les parents. Nos actions visent de ce fait tant les élèves que leurs parents, c'est-à-dire vous ! Les conférences organisées précédemment n'ont pas connu le succès espéré...

Nos pistes de travail portent toujours sur les mêmes sujets :

- La violence et le harcèlement
- La drogue, l'alcool et le tabac, substances addictives
- Les dépendances aux jeux vidéo, Internet et autres écrans ; les dangers liés aux réseaux sociaux
- L'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle (EVRAS)
- L'estime de soi
- La gestion du stress et des émotions, la concentration
- Etc.

Notre volonté de toucher tous les élèves, sans exception, et les limites que nous rencontrons quant à trouver des intervenants dans les différentes langues parlées à l'école nous poussent à nouveau à faire appel à vous. Si vous connaissez des intervenants de qualité dans les différents domaines ci-dessus, n'hésitez pas à nous en faire part via le secrétariat de l'APEEE.

Josiane Grosch est intervenue cette année dans les classes de 2^{ème} secondaire francophones et une classe « test » de français langue 2, sur le thème de l'estime de soi.

Voici nos projets pour l'année scolaire 2015-2016 :

- Nicolas Ancion sur le thème des addictions aux jeux vidéo et autres écrans. Interventions en classes de 2^{ème} secondaire francophones et français langue 2. Conférence parents.
- Josiane Grosch sur le thème de l'estime de soi. Interventions en 1^{ère} ou 3^{ème} secondaire francophones et français langue 2.
- Sophie Raynal, Anne-Valérie Giannoli, Laia Vintro et Emilia Jarvis sur le thème de la gestion des émotions et du stress, de « l'attention ça marche ! ». Interventions dans les classes de primaire par cycle de 8 semaines avec l'enseignant qui le souhaite (sur une base de volontariat).

Interventions dans les classes ou des groupes de secondaire, selon les possibilités des enseignants qui le souhaitent.

Ces interventions peuvent avoir lieu en français, en anglais et en espagnol.

- Le Groupe Croissance sur le thème de l'affectivité et de la sexualité. Aucun projet n'est encore clairement défini, mais les interventions pourraient avoir lieu, tant en primaire qu'en secondaire, dans différentes langues présentes à l'école.
- L'association « Stop à la drogue » sur le thème de la lutte contre la drogue, le tabac et l'alcool.
Les interventions auront lieu en secondaire, dans toutes les classes de différents niveaux, en français et en anglais.
Conférences parents sur le temps de midi dans les locaux des Institutions européennes et en soirée à l'école.

Nous nous réjouissons de l'excellente collaboration avec l'école sur l'ensemble de ces projets. Ceux-ci seront financés par l'APEEE, par l'école et grâce aux bénéfices de la Fête de l'école.



Samantha CHAITKIN
Membre du Groupe de travail

Community building

Les parents intéressés peuvent s'impliquer d'innombrables manières pour s'attaquer aux nombreux problèmes qui existent au sein de notre école, depuis le recensement des taux d'échecs et du nombre de conflits, aux problèmes d'incivilités (dégradations de propriété) et à l'abus de substances illicites, jusque dans l'organisation des services nécessaires tels que la cantine, le transport et les activités périscolaires.

Mais existe-t-il suffisamment de façons de célébrer les aspects positifs spécifiques de notre école, et des personnes qui forment notre communauté scolaire ? Assez d'occasions de faire connaissance avec d'autres familles, des enseignants et le personnel de l'école ? Certains de nos problèmes ne seraient-ils pas dus à un manque d'identité, d'appartenance et d'appropriation de l'école par les élèves, leurs parents et les personnes qui y travaillent ?

Au début de l'année 2015, l'APEEE a créé un groupe de travail nommé « *Community building* », doté d'une mission double : premièrement, organiser les dépenses des fonds récoltés au cours de la principale activité communautaire organisée au sein de notre école, la fête de l'école qui a lieu tous les deux ans. Deuxièmement, développer la communauté scolaire au moyen d'initiatives et d'activités fédératrices, de manière à contribuer à faire du slogan de l'école « Vivre ensemble » une joyeuse réalité.

Les travaux du groupe de travail ont débuté par une réunion qui avait pour but de fixer des critères de dépense des recettes de la fête de l'école. Le groupe a émis la suggestion, approuvée ensuite par le Conseil d'administration, de diviser le total de la recette entre trois types de bénéficiaires:

- Premièrement, des actions caritatives, l'accent étant mis sur celles qui sont traditionnellement soutenues par l'école et impliquent un large engagement des élèves et du personnel, notamment sur le plan pédagogique ;
- Deuxièmement, les infrastructures, afin de soutenir les efforts de l'école pour améliorer le site au bénéfice des enfants du primaire et du secondaire, ainsi que la vie de l'école ;
- Troisièmement, des projets qui peuvent être proposés par toute personne appartenant à la communauté scolaire, et qui correspondent aux normes et critères de sélection.

Cette approche a permis à l'APEEE de répondre au défi particulier de l'année 2015, qui consistait à dépenser à la fois les fonds restant de la précédente fête de l'école (2013) et les fonds nouvellement collectés à l'occasion de la fête de 2015 (NB: le budget de l'APEEE, qui repose sur les contributions des membres, ne fait pas jusqu'à présent partie des attributions du groupe de travail).

Déduction faite des contributions aux activités caritatives, traitées par les personnes de contact habituelles des différents groupes caritatifs, le groupe de travail a travaillé au cours du printemps pour attribuer le reliquat, conformément aux principes définis ci-dessus et en accordant une attention rigoureuse à la transparence et aux comptes à rendre. Un comité financier a également été créé au sein du CA pour contribuer à garantir que les propositions représentaient de sains investissements.

Une partie des recettes de la fête de 2015 a déjà été attribuée et dépensée, en coopération avec différents membres de la communauté scolaire qui travaillent, de par leur emploi ou en tant que bénévole, à améliorer l'école et à la rendre plus intéressante :

- Le **FabLab** (un laboratoire d'impression et de conception en 3D créé et géré dans le cadre d'une initiative entre élèves et professeurs) :
à la suite du grand succès rencontré par la levée de fonds participative à laquelle de nombreux parents ont contribué, les organisateurs du FabLab demandaient une rallonge de 4 900 € pour l'achat de postes de travail et d'autres équipements nécessaires afin de démarrer enfin les activités du FabLab, c'est-à-dire proposer des cours d'électronique et de conception en petits groupes, dès septembre 2015. Ceci a représenté un test pour l'approche par projets adoptée par le groupe de travail : bien évidemment, tout le monde était enthousiaste au sujet du FabLab, mais celui-ci allait-il servir une partie suffisamment importante de notre communauté scolaire ? Les fonds demandés étaient-ils nécessaires, et avions-nous toutes les garanties qu'ils seraient dépensés efficacement ? En fin de compte, le montant a été accordé, le FabLab a été créé pour servir à des activités directement pédagogiques, mais également extrascolaires depuis la rentrée de cet automne. Nous sommes en train d'évaluer les progrès de ce laboratoire et allons chercher des moyens de soutenir la diffusion de son utilisation dans nos cours et d'autres programmes (heures européennes, mini-entreprise, wizz kids, etc).
- Le **prix musical Margaret Brennan** :
le groupe de travail « *Community building* » a proposé de créer le prix musical « Margaret Brennan » en l'honneur de notre chère professeure de musique et chef de chorale du primaire, à l'occasion de son départ après 40 années de bons et loyaux services à Uccle. Les conditions d'attribution du prix sont encore en cours d'élaboration en étroite collaboration avec Madame Brennan, et nous espérons bien pouvoir l'associer dans les prochaines années, pour faire partie du jury et décerner ce prix.
- **L'aire de jeux appelée «Parcours» pour les 4èmes et 5èmes primaires** :
des générations d'élèves de l'école européenne de Bruxelles I ont adoré la « cabane » située dans la cour des P4-P5, bien connue sous le nom de « parcours » jusqu'à ce qu'elle soit enlevée, avec plusieurs autres équipements considérés comme insalubres, au cours de l'hiver 2014-2015. Dans les faits, cette opération a eu pour conséquence de rompre la continuité du parcours, et les enseignants comme les élèves déploraient l'état misérable des équipements restants. Le groupe de travail « *Community building* » a collaboré avec l'administrateur de l'école responsable de ce type d'infrastructure afin de proposer une somme adéquate, prélevée sur les gains de la fête de l'école, dans le but de réaménager cette aire de jeu. Les membres du groupe de travail ont inspecté les différentes aires de jeu accessibles aux élèves de primaire et de secondaire, et enquêté auprès des utilisateurs, présents et passés, des surveillants et des enseignants des dernières classes de primaire, afin d'aboutir à formuler des recommandations destinées à remplacer ces équipements. Nous avons rencontré M. Segers, administrateur, des membres de son personnel, et deux entreprises différentes d'aménagement d'aires de jeux afin de décider, en coopération avec l'école, d'un projet de nouveaux équipements pour celle-ci, de manière à y intégrer deux cabanes ! Les élèves de P4-P5 pourront bientôt profiter de ces dons, et nous étudions actuellement de quelle manière nous pourrions soutenir la

reconstruction des espaces de récréation des secondaires au sein du campus la prochaine fois, et poursuivre l'excellente coopération avec l'école afin de développer une stratégie à plus long terme.

Le groupe de travail « *Community building* » a tiré des leçons de ces expériences, et recherche actuellement de nouveaux projets et contributions à des infrastructures participant à la vie positive au sein de l'école. Nous avons déjà noté des besoins dans des domaines tels que la connectivité IT, les cafétérias, et la meilleure manière d'employer les salles d'études et les bibliothèques. Et nous espérons que des idées brillantes émaneront dans les prochaines années des élèves, des professeurs, des parents et du personnel, qui tous font partie de la communauté scolaire.

Dans l'intervalle, toutefois, le groupe de travail « *Community building* » souhaiterait consacrer plus de temps à ses autres tâches, ce qui engagerait la communauté scolaire dans des activités et initiatives ne nécessitant pas obligatoirement un budget. L'une des idées qui revient le plus souvent est d'organiser régulièrement une réunion des représentants de tous les aspects de la communauté scolaire afin de repérer les domaines qui doivent être améliorés, et ceux qui améliorent la vie à l'école. D'autres suggestions vont de la journée d'appréciation des professeurs, à des manifestations intitulées « rencontre ton voisin » avec la police locale, les services et les entreprises, et aux tournois sportifs, etc. Il est naturellement question de relier cela à des initiatives de professeurs d'autres sections. Nous espérons que vous serez nombreux à rejoindre le groupe de travail « *Community building* », afin d'apporter davantage d'énergie à ces idées !



Eric LEURQUIN
Pere MOLES PALLEJA
Membres du CA de l'APEEE

Fête de l'école 2015

Le 25 avril 2015 fût jour de fête à l'École européenne d'Uccle.

L'objectif premier a été de se réunir dans la joie et la bonne humeur en tant que communauté scolaire multiculturelle. Objectif atteint avec probablement entre 2 000 et 3 000 personnes présentes. Les retours ont été très positifs et nous tenons à remercier tous les participants actifs !

Les fêtes de l'école permettent également de récolter des fonds destinés à divers projets internes et externes à l'école. Le bénéfice 2015 s'élève à 20 144,52 €.

D'autres stands présents ont récolté des fonds supplémentaires. Il s'agit notamment de causes humanitaires pour Madagascar, le projet Zambie, l'Asbl Enfants au travail BelgicaNNATs, mais aussi le Comité des élèves et les bibliothèques de l'école.

Tant l'école que les groupes de travail de l'APEEE réfléchissent à une utilisation juste de cet argent, dont les premiers bénéficiaires doivent être les élèves.

Aux bénéfices de la fête de 2015 viennent s'ajouter les reliquats des deux fêtes précédentes (2011 et 2013). Le Conseil d'administration de l'APEEE, en relation avec l'école, a décidé ce qui suit :

- Subvention de projets éducatifs :	2 000 €
- Projets liés au bien-être des élèves :	7 800 €
- Équipement de l'école :	15 144 €
- <i>Community building</i> :	2 000 €
- Réserves :	5 146 €

Vous trouverez les détails concernant les deux groupes de travail « Bien-être des élèves » et « *Community building* » dans les pages qui leur sont réservées dans ce même rapport.

L'école a d'ores et déjà bénéficié de deux affectations, à titre d'équipement :

- 4 900 € pour le Fablab
- 4 000 € pour l'aménagement de la plaine de jeux de l'école primaire.

Une bourse d'étude musicale de 500 € a été approuvée en remerciements à Ms Brenan, enseignante en primaire, qui quitte l'école d'Uccle après 40 ans de présence. Les modalités pratiques n'ont pas encore été fixées.

L'orchestre de l'EEB1 bénéficie également d'une subvention de 1 480 € pour l'emploi d'une personne supplémentaire.

Un projet à long terme de prévention Drogue, dans les différentes langues présentes à l'école, a été présenté à la direction de l'école secondaire.

**L'Association
des Parents d'Élèves
au-delà de l'école**



Kathryn MATHÉ
Membre du CA de l'APEEE

Interparents

Interparents est l'organe qui fédère les associations de parents de toutes les écoles européennes de type I. Il est la voix légale des parents des Écoles européennes dans les groupes de travail du Bureau du Secrétaire général des écoles européennes (BSGEE), au Conseil supérieur semestriel et aux réunions préparatoires à celui-ci (comité pédagogique et comité budgétaire). Au cours de l'année 2014-2015, Interparents a tenu quatre réunions internes programmées en lien avec le cycle de réunions semestrielles du BSGEE. Ces réunions ont eu lieu dans les locaux respectifs des associations de parents des écoles suivantes: Laeken, Francfort, Woluwe et Munich.

L'EEB1 d'Uccle délègue à l'heure actuelle deux membres du Conseil d'administration de l'APEEE auprès d'Interparents: Pere Moles-Palleja et Kathryn Mathe. Nos délégués représentent les intérêts de l'APEEE d'Uccle au cours des discussions portant sur toutes sortes de thèmes, et facilitent également la communication entre notre APEEE et Interparents. Enfin, en tant que membres de l'équipe Interparents, ils travaillent également sur des dossiers spécifiques, notamment la réforme du secondaire, la question des finances et des ressources, la politique d'inscriptions et les procédures internes.

En 2014-2015, le financement et le partage des charges ont fait partie des principales priorités, la Commission s'étant engagée dans une bataille juridico-diplomatique avec les autres institutions européennes pour essayer d'accéder à d'autres sources de financement. La contribution des États membres à notre système scolaire diminue, à la suite de l'introduction en juin 2014 d'un dispositif inapproprié de partage des coûts. Parallèlement, le nombre d'élèves augmente, même si cet accroissement est plus prononcé dans certaines écoles et dans certaines sections. Cette évolution a exercé une pression sur les ressources en personnel de notre système. Désormais, les écoles dépendent davantage du personnel recruté en contrat local, or les conditions des contrats locaux sont considérées comme peu compétitives. Il avait été permis d'espérer à un moment donné un accord concernant un nouveau modèle de contrat local, mais cette attente a été finalement déçue. Il y a également une pénurie de salles de classe, certains États membres accueillant des écoles européennes (par exemple, la Belgique, l'Allemagne et l'Italie) étant incapables ou peu désireux de fournir les infrastructures nécessaires. À Uccle, notre population scolaire dépasse de près de 300 élèves la capacité normale de l'école.

Tout au long de l'année, Interparents a travaillé sur de nombreuses problématiques, notamment les suivantes:

- **Organisation des études secondaires:** En septembre 2014 les changements de programme pour les niveaux S1-S3 ont été mis en œuvre tels qu'approuvés par le Conseil supérieur; les résultats de ce processus doivent encore être analysés. La proposition de réorganisation du programme pour les classes S4-S7 a été soumise à une évaluation externe, réalisée par l'Institute of Education de Londres. Le rapport d'évaluation transmis en juillet 2015 a rejeté les réformes proposées, les jugeant inadéquates. Un groupe de travail est en train d'être constitué, avec pour but de mener un processus de réforme sur plusieurs années pour examiner l'ensemble de notre programme sous l'angle des principes et objectifs fondamentaux (par exemple, les "8 compétences clés"). La nécessité de disposer d'une politique globale en matière de langues a également été soulignée. Interparents reste particulièrement vigilant sur la question de l'accès aux universités dans l'ensemble de l'UE. Nous adhérons aussi à la recommandation formulée dans le rapport, qui préconise d'améliorer la formation, le recrutement et la stabilisation du personnel d'enseignement et d'encadrement intermédiaire.
- **Évaluation:** L'échelle de notation utilisée dans le secondaire est appelée depuis plusieurs années à être modifiée afin de remédier aux insuffisances du système actuel ainsi qu'à des problèmes d'interprétation des notes en fonction des différents États membres. Une décision adoptée en 2011 prévoit de passer de l'échelle actuelle de 10 points à une échelle de 7 notes (soit 5 notes de passage et 2 notes correspondant à un échec). Cette nouvelle échelle a été acceptée en avril 2015, et des travaux ont été lancés pour définir des descripteurs de ces notes dans toutes les matières. Interparents reste préoccupé par les questions de l'harmonisation et de la formation des professeurs, ces deux facteurs étant essentiels à la réussite de la mise en place du nouveau système. Interparents s'emploie à garantir la fluidité du pilotage et de l'introduction de la nouvelle échelle de notation, qui sera lancée en 2017. La première session du Baccalauréat qui sera évaluée selon ce nouveau système sera celle de 2020. Par ailleurs un nouveau bulletin d'évaluation du primaire a été introduit en septembre 2014, avec un succès relatif. Il a été conçu pour mettre l'accent sur les compétences acquises.
- **Soutien pédagogique:** En avril 2015, le Conseil supérieur a approuvé la proposition d'adapter le budget de l'encadrement pédagogique pour favoriser une approche plus souple et centrée sur l'enfant. Interparents s'est assuré que la fourniture d'un soutien pédagogique intensif serait maintenue, et il continuera à en suivre de près la mise en œuvre.
- **Protection juridique:** En avril 2015, le Conseil supérieur a approuvé la proposition d'instaurer une deuxième étape dans la procédure de recours («renvoi»). Interparents a exprimé sa préoccupation au sujet du fait que cette étape supplémentaire, même si elle est destinée à servir de procédure d'appel interne, risque d'augmenter la durée et le coût potentiel du processus.
- **Infrastructures à Bruxelles:** Le Conseil supérieur a prévu, dès 2010, qu'il faudrait un nouveau site à Bruxelles. Malheureusement, les autorités belges ont jusqu'à présent failli à leur obligation, en tant que pays accueillant des écoles européennes, de fournir une école en bonne et due forme. À l'heure actuelle, elles laissent à disposition le campus de Berkendael, réservé au primaire (d'une capacité maximale de 1000 élèves), ce à titre temporaire. En décembre 2014, le Conseil supérieur a rejeté la proposition de créer une EEBB, École européenne de Bruxelles Berkendael. Les raisons invoquées pour justifier cette décision sont notamment les suivantes: 1) le manque de ressources disponibles pour l'école; 2)

une analyse inappropriée de la structure par sections de l'école; et 3) l'absence de planification prévoyant diverses possibilités, ce qui a mis à mal la sécurité juridique s'agissant de l'avenir éducatif des élèves inscrits sur le site. Interparents continue à suivre ce problème de près. (NB: en décembre 2015, il a été convenu que Berkendael resterait une annexe, à titre temporaire, de l'école d'Uccle, où seraient inscrits les élèves d'une section slovaque et d'une section lettone nouvellement créées, ainsi que d'une section francophone.)

- **Assurance qualité du Baccalauréat:** Le Baccalauréat européen reste un sujet central de préoccupation. L'année scolaire 2014-2015 s'est terminée (comme la précédente) sur des négociations entre Interparents et les unités Baccalauréat et Pédagogie concernant des problèmes dans les épreuves écrites de plusieurs matières. Interparents a contribué à dégager une solution qui était, à notre avis, équitable, proportionnée et formulée en temps utile. Nous continuons d'encourager le BSGEE à mettre en place des mécanismes de contrôle de qualité plus solides.

Interparents a officiellement participé aux groupes de travail suivants: organisation des études secondaires; carrières / orientation; langues; échanges d'étudiants; critères «Gagnage» (création / continuité des sections); évaluation dans le secondaire; soutien pédagogique; stratégie informatique et traduction (de documents pédagogiques). En outre, nous avons participé tout au long de l'année à la révision et à l'analyse de nombreux programmes de cours, propositions et initiatives, révision de règlements et rapports statistiques.

En 2015-2016, il convient de faire des progrès dans un certain nombre de domaines afin de garantir que le système des écoles européennes donne à ses élèves tous les outils pour être compétitifs au niveau mondial. Interparents continuera d'agir pour favoriser les investissements financiers et intellectuels dans le système, de manière à garantir à tous nos élèves un niveau élevé d'éducation.



Kathryn MATHÉ
Hajo ALTENBERG
Membres du CA de l'APEEE

Autorité Centrale des Inscriptions

Résultats de la politique d'inscription 2015-2016 (décembre 2014)

Cette année, la population des quatre Ecoles européennes de Bruxelles (EEB) a augmenté, toujours dans l'attente de la cinquième école (d'une capacité de 2 500 élèves) promise par le gouvernement belge en 2010. La population totale des quatre écoles réunies s'élève actuellement à 11 890 élèves alors que leur capacité n'est que de 11 350 places. Depuis septembre 2015, l'organisation intergouvernementale des écoles européennes n'est donc plus en mesure de garantir une place à tous les élèves de catégorie I de Bruxelles.

En réponse à la surpopulation, et dans un effort d'optimisation des capacités, le Conseil supérieur a voté en janvier 2015 une modification fondamentale de la règle des « fratries ». Selon celle-ci, les candidats à l'inscription ayant des frères ou des sœurs déjà scolarisés dans une école étaient prioritaires lorsqu'ils demandaient une place dans la même école, et les frères et sœurs postulant en même temps étaient pris en compte de manière favorable. Selon la nouvelle formule, lorsque la fratrie est répartie dans des cycles différents (maternelle et primaire d'une part, et secondaire d'autre part), la présence de frères ou de sœurs n'est plus un critère pris en considération pour l'inscription. Suite aux résultats de la première phase d'inscriptions, plusieurs familles ont fait appel de cette règle et elle a été annulée par la Chambre des recours des écoles européennes (décision 15/23 du 24/08/2015).

(NB: une disposition a été ajoutée à la politique d'inscriptions 2016-2017, permettant le transfert de membres d'une fratrie ayant été séparés par la politique de l'an dernier, pour autant que la demande soit présentée au cours de la première phase d'inscriptions.)

Dans l'attente de la nouvelle école promise de longue date, le statut et l'utilisation de Berkendael ont également fait l'objet d'un débat houleux. En décembre et en janvier 2014, l'utilisation de Berkendael a été contestée sur deux fronts. Le Conseil supérieur a rejeté une proposition qui visait à faire de Berkendael une école séparée (éventuellement de nature temporaire), tant que les délibérations sur la cinquième école se poursuivent. Dans le même temps, le gouvernement belge a également rejeté la proposition consistant à garantir que cette école serait à long terme conservée dans le système des écoles européennes. Berkendael reste donc une annexe de l'EEBI dont le statut est revu chaque année.

La situation actuelle des quatre écoles de Bruxelles est la suivante :

L'école européenne de Bruxelles I

Capacité : 3 100 places ; effectifs : 3 397 élèves au 24 septembre 2015)

Elle a vu une nouvelle fois ses effectifs augmenter, avec plus de 100 élèves supplémentaires par rapport à l'an dernier, en particulier dans les cycles maternelle et primaire, et dans les sections linguistiques FR, PL et DE. Cela est dû en partie au déplacement de nos classes de maternelle et P1 sur le site de Berkendael, en prévision des travaux qui devraient avoir lieu dans le bâtiment Fabiola. Ce sont actuellement près de 600 élèves d'Uccle qui occupent le site de Berkendael (d'une capacité de +/- 1000 places), tandis que le bâtiment Fabiola a une capacité d'environ 350 élèves.

Le bâtiment Fabiola devrait être terminé au printemps 2016. Nous espérons bien que les élèves actuellement inscrits sur le site de Berkendael seront rapatriés sur le site de l'école européenne de Bruxelles I à Uccle en septembre 2016, et qu'il sera alors de nouveau possible d'inscrire des enfants en maternelle et en P1 sur le site d'Uccle. Dans le cycle secondaire, l'augmentation des inscriptions étant moins importante, il sera possible d'accueillir de nouveaux élèves.

L'école européenne de Bruxelles II

Capacité : 2 850 places ; effectifs : 3 003 élèves au 24 septembre 2015)

Elle a connu une certaine augmentation de ses effectifs après avoir réussi à réduire la surpopulation, qui était très importante. L'augmentation est moins prononcée dans le primaire que dans les trois autres écoles, tandis que la capacité du secondaire reste un sujet d'inquiétude. Plusieurs sections linguistiques isolées ont connu une croissance inattendue (PT, SV) dans le premier comme dans le deuxième cycle. Le nombre d'élèves SWALS (LV, EE, LT) continue également à augmenter. La première classe de secondaire de la section lituanienne (LT) a démarré en septembre 2015. L'état des bâtiments et l'infrastructure de l'école sont toujours un facteur d'inscription à Woluwe.

L'école européenne de Bruxelles III

Capacité : 2 600 places ; effectifs : 2 998 élèves au 24 septembre 2015

Elle a connu une augmentation de près de cent élèves. Dépassant ses capacités d'environ 400 élèves, Ixelles est actuellement l'école la plus surpeuplée, notamment en primaire où le nombre d'élèves est clairement supérieur au nombre de places. Des augmentations ont été sensibles dans les sections EL et ES, ainsi qu'en section EN, principalement en raison de l'augmentation du nombre de SWALS. La section CZ va désormais jusqu'en S5. Ixelles présente généralement une structure équilibrée entre les sections, ce qui pourrait aider à diminuer la pression des effectifs à long terme.

L'école européenne de Bruxelles IV

Capacité : 2 800 places ; effectifs : 2 492 élèves au 24 septembre 2015

Elle a accueilli plus de 200 élèves supplémentaires. Tandis que la population dépasse les capacités de primaire, Laeken n'a pas encore atteint sa capacité maximale en secondaire, l'école n'ayant pas encore ouvert le niveau S7. La section francophone représente encore près de 50% de la population de l'école, bien que la croissance de cette section se soit stabilisée. Les chiffres de la section EN étaient supposés baisser, mais ils sont restés identiques. La section NL fonctionne actuellement jusqu'en S5, tandis que les sections BG et RO sont ouvertes respectivement jusqu'en P4 et P3.

Concernant la structure globale des sections, trois évolutions caractérisent notre politique d'inscriptions : premièrement, une augmentation des demandes d'inscription d'élèves SWALS (LV, EE, SK, SI, HR) qui se répartissent essentiellement entre les sections anglophones et francophones, des contraintes logistiques n'ayant pas permis jusqu'à présent l'ouverture de nouvelles sections linguistiques; deuxièmement, les sections linguistiques post-élargissement (PL, HU, CZ, LT, BG, RO) s'enracinent et grandissent; troisièmement, une demande en expansion constante pour la section francophone, qui est à ce point significative qu'elle perturbe le multiculturalisme des écoles européennes, en particulier au sein de l'école de Bruxelles IV.

La politique d'inscriptions 2016-2017 (automne/hiver 2015)

En décembre 2015, le Conseil supérieur a voté la transformation de Berkendael en annexe temporaire de l'école européenne de Bruxelles I, le temps que le gouvernement belge poursuive ses délibérations au sujet de la cinquième école.

Le Conseil a approuvé la création sur le campus de Berkendael de trois sections linguistiques: francophone, ainsi que deux nouvelles sections, lettone et slovaque. En septembre 2016, les sections francophones et lettones seront ouvertes jusqu'au niveau P2 et la section slovaque, jusqu'en Mat2 (une section estonienne devrait également ouvrir à l'école européenne de Bruxelles IV, à partir de la Mat2 ; L'EEB IV acceptera également les transferts d'élèves SWALS des niveaux plus élevés).

Les sections de Berkendael n'inscriront que des élèves étant de nouveaux arrivants dans le système. Les transferts en provenance de ces sections et de ces niveaux des écoles existantes seront autorisés et encouragés dans le but de peupler plus complètement cette école. L'on craint toutefois encore que cette solution ne permette pas l'inscription d'un nombre suffisant d'enfants pour réduire la surpopulation des quatre autres écoles. Un point reste également à éclaircir : les élèves inscrits à Berkendael pourront-ils y poursuivre leur cursus après la fin des primaires ?

(L'utilisation à long terme de Berkendael n'a pas encore été approuvée par le gouvernement belge à l'heure où nous rédigeons ces lignes).

De manière générale, les représentants de parents auprès de l'Autorité centrale des inscriptions restent préoccupés par l'absence d'un plan à long terme. Par leurs questions telles que l'utilisation optimale du campus de Berkendael, les représentants de parents continuent à souligner la nécessité d'une stratégie plus large, qui prenne en compte les conséquences à long terme des décisions prises. Les représentants de parents se sont opposés à la politique d'inscription 2016-2017 au motif qu'il existe plusieurs éléments manquants ou juridiquement imprécis qui pourraient potentiellement induire en erreur certains candidats, ou les discriminer.

Concernant l'EEBI, les principes adoptés par l'Autorité centrale des inscriptions pour la prochaine campagne peuvent être résumés comme suit :

- Afin d'utiliser de manière optimale les ressources de l'école, et de maintenir l'équilibre entre écoles, l'EEBI inscrira :
 - Sections IT et ES (Uccle) : nouveaux élèves de la maternelle (classes groupées de M1 et M2) à la S7, 26 élèves maximum par classe
 - Section FR (Berkendael) : nouveaux élèves de la maternelle (classes groupées de M1 et M2) à la P2, 26 élèves maximum par classe
 - Section FR (Uccle) : nouveaux élèves de P3 à S7, 26 élèves maximum par classe

- Sections EN et DE (Uccle) : nouveaux élèves de P3 à S7, 26 élèves maximum par classe
- Sections DK, HU et PL (Uccle) : tous les élèves
- Tous les élèves MT et SI

Seuls les élèves disposant d'un critère spécial de priorité seront inscrits au-delà des seuils définis ci-dessus. Dans le cas où le seuil d'une section et d'un niveau demandés aurait été atteint dans toutes les écoles, les élèves non prioritaires pourraient également être inscrits au-delà du seuil.

- Afin de conserver le bénéfice des précédentes politiques d'inscription, les transferts sont limités aux cas justifiés par des circonstances spécifiques. Toutefois, la possibilité de transfert existe, *pour autant que les demandes soient présentées au cours de la première phase d'inscription* :
 - Vers l'EEBI – site de Berkendael : les transferts volontaires d'élèves ayant fréquenté l'EEBI, l'EEBII, l'EEBIII ou l'EEBIV au cours de l'année scolaire 2015-2016 sont autorisés vers l'EEBI – site de Berkendael dans les sections linguistiques et les niveaux qui seront ouverts.
 - Vers toutes les EEB : les élèves ayant des frères et sœurs inscrits dans une autre école que la leur au cours de l'année 2015-2016 peuvent demander un regroupement avec ceux-ci.

**L'Association
des Parents d'Élèves**

Les Services



Patricia Ziegler, Mariona Sero
et Agnés, Agnes, Alessandra, Céline, Claire,
Eduard, Fina, Helena, Imola, Judith, Laura,
Laurence, Luisella, Maria, Mariyana, Maud,
Patricia, Sabrina, Sylviane et Yolande.

Eurêka, Service des objets trouvés

En septembre 2014, nous avons accueilli dans l'équipe quelques nouveaux bénévoles, ce qui nous a permis de proposer plus d'**ouvertures exceptionnelles, à destination des parents** lors de leur venue sur le site :

- avant les réunions parents-professeurs de septembre/octobre,
- lors de la journée carnet scolaire de novembre,
- lors de la fête de l'école et de la fête du Cesame,
- le jour de la remise des bulletins en juillet.

Ce furent des journées très efficaces en termes d'affaires retrouvées (1 affaire sur 5 retrouvée ces jours-là), mais nous gardons comme priorité de faire en sorte que **les enfants eux-mêmes aient le réflexe de venir** chercher leurs affaires en fréquentant Eurêka.

Pour cela, nous nous sommes rapprochés de la Direction primaire pour pouvoir relayer dans les 42 classes de primaire du site d'Uccle une affiche Eurêka, colorée, pour que les enfants pensent à venir régulièrement. La Direction primaire a tout de suite accédé à notre demande, et elle nous envoie aussi plus facilement qu'avant sur demande l'équipe de nettoyage, pour que ce lieu reste le plus accueillant possible.

En plus de la nouveauté de 2 petites **vidéos du local** postées sur la page Eurêka du site de l'APEEE, qui ont eu beaucoup de succès, nous avons systématisé **l'envoi par mail aux familles de la liste** des affaires marquées, après chaque inventaire, ce qui revient en gros 1 fois par mois. La fréquentation d'Eurêka le jeudi suivant l'envoi de cette liste est en général plus importante que d'ordinaire, et plus d'affaires retrouvent leur propriétaire.

Nous avons fait début juillet un énorme travail de **ramassage classe par classe** en secondaire et en primaire, car nous avons constaté que de nombreux professeurs gardaient dans leurs classes les affaires trouvées, malgré la rotation d'élèves. Ce fut l'occasion de leur expliquer que les affaires devraient passer par Eurêka pour être retrouvables. Mais il y a encore du travail à faire de ce côté-là.... Il reste toujours des « trous noirs » inexplicables « avant Eureka » : des affaires perdues qui n'y arrivent jamais.

En chiffres : près de **4 000 affaires ont été ramassées** entre septembre 2014 et début juillet 2015 (une augmentation d'1/3) pour **1 600 affaires retrouvées**, ce qui fait un taux de 40 %.

Mais il restait encore beaucoup d'affaires, et comme il fallait faire de la place dans le local avant l'été (le risque que les affaires moisissent comme durant l'été 2009 est toujours dans nos esprits), **deux organismes ont bénéficié de nos « dons »** :

- **La Cité Joyeuse - Le foyer des orphelins**, à Molenbeek :
ce centre accueille des enfants orphelins, handicapés, ou vivant une situation familiale difficile. C'est Leila Chahret, prof de sport à EEB1, qui se charge chaque année de faire l'intermédiaire et nous l'en remercions vivement.
- **Instituição Irmã Doroty**, à Sao Paulo, Brésil :
vêtements partis par les valises d'une famille de l'école retournant au Brésil pendant l'été 2015.

Pour l'année à venir, nous voudrions encore mieux faire connaître le service auprès des secondaires, par un concours d'affiches, un projet d'art et/ou en les impliquant dans les dons de vêtements via le projet Zambie.



Rachel Senior (section EN)

Ariane Bourcieu, Elisabeth Peters
(photo/section FR)

Njeri Kimani (section HU)

et les autres parents bénévoles

Bourse aux livres

Bourse aux livres 2015

La bourse aux livres d'occasion de l'école s'est tenue comme à son habitude dans la cafétéria S1-2-3 fin juin et début juillet, chaque section linguistique organisant son propre stand.

Cette année a vu plus de livres vendus que les précédentes : plus de 100 vendeurs ont trouvé des acheteurs reconnaissants pour des manuels scolaires dont ils n'avaient plus l'utilité. La rapidité de la publication des listes de livres sur le site internet de l'école et la stabilité des choix de manuels d'une année à l'autre sont la clé de la réussite de cette opération.

Si votre section linguistique n'est pas représentée et si vous souhaitez tenir un stand pour celle-ci, merci de prendre contact avec le secrétariat de l'APÉEE (info@apeee-bxl1.be). Vous pourrez compter sur l'aide des « anciennes » de la *Book sale* pour l'organisation pratique.

Bourse aux livres de la section anglophone

L'édition 2015 de la bourse aux livres d'occasion a été un succès malgré des températures caniculaires. Un grand merci à l'équipe de volontaires qui a tenu le stand jusqu'au départ du dernier client, et prodigué de nombreux conseils aux parents et aux élèves.

La section anglophone a vendu au total 389 livres, ce qui a permis de réunir, en plus d'une série de dons, plus de 400 euros destinés à être partagés entre les deux bibliothèques du secondaire. La bibliothèque S1-2-3 a déjà reçu les 30 romans choisis par Mme Schneider et la classe de 1^{ère} anglophone ; des livres supplémentaires consacrés aux candidatures dans les universités vont être achetés pour la bibliothèque des S4-7, dès que les éditions 2016 seront disponibles.

Les 98 heureux vendeurs ont été payés par virement bancaire au cours de la deuxième semaine de juillet, et de nouveaux paiements ont été effectués le 30 septembre pour les livres ayant été vendus à la rentrée. Il reste encore un certain nombre d'invendus, qui seront conservés jusqu'à la bourse de juin 2016, à moins qu'il ne soit possible de les vendre plus tôt.

Toute question relative à la vente ou à l'achat de livres pour la section anglophone peut être adressée à : rachel.senior@scarlet.be .

Bourse aux livres de la section francophone

La bourse aux livres 2015 de la section francophone a été un succès, grâce aux nombreux parents et élèves qui sont venus vendre et acheter leurs livres.

Merci de leur confiance ! Et merci aux sympathiques parents bénévoles qui sont venus nous aider sur le stand.

Nous avons vendu 160 livres, soit deux fois plus que l'an dernier, mais nous espérons encore améliorer ce résultat l'an prochain.

Venez plus nombreux, c'est dans votre intérêt !

Le bénéfice, d'environ 200 euros, sera converti en abonnements à des magazines d'actualité et de culture pour les bibliothèques du secondaire.

La liste des livres invendus sera prochainement diffusée, et il est toujours possible de nous contacter pour les acheter.

Ariane Bourcieu, bourcieu@hotmail.com

Elisabeth Peters, elisaeric.peters@free.fr

Bourse aux livres de la section hongroise

Étant donné le manque d'intérêt suscité par la bourse aux livres d'occasion de la section hongroise, je n'ai pas continué à l'organiser.

Si quelqu'un souhaite récupérer ses livres, merci de prendre contact avec moi par e-mail :

Njeri Kimani, nkimani@freemail.hu



Gilbert LUCIANI
Président APEEE Services

APEEE Services

L'année 2014/2015 a été particulièrement fructueuse avec notamment la création d'un self-service, qui est en fonction depuis le 7 septembre 2015.

L'équipe du comité de cantine a travaillé sans relâche et avec détermination sur ce projet. Il faut souligner en particulier l'immense implication de la présidente du comité cantine, Teresa Fernandez-Gil et du gérant, Tony Dillen ainsi que le très sérieux suivi du dossier de la part de la coordinatrice de l'APEEE Services Pascale De Smedt. Je veux au nom du conseil d'administration les remercier et leur adresser toutes mes félicitations.

En ce qui concerne le fonctionnement des services, la rentrée septembre 2015 s'est déroulée sans aucun incident à signaler, l'exigence et le professionnalisme des équipes des différents comités nous donnent l'assurance de ce bon fonctionnement.

Le dernier conseil d'administration de l'APEEE Services qui s'est tenu le 12 novembre 2015 a examiné les comptes.

Après lecture du rapport du trésorier général Brian GRAY nous avons constaté la bonne santé de notre trésorerie, les comptes sont en équilibres et seront soumis au vote d'approbation de l'assemblée générale du 8 décembre 2015.

Je voudrais remercier l'ensemble du personnel de l'APEEE Services pour le sérieux et le dévouement qu'ils apportent à leur mission assurant ainsi le très bon fonctionnement de l'association.

Aux administrateurs je voudrais dire combien il est important de les avoir à mes côtés et combien leur soutien a été déterminant pour la réalisation du projet self.

Chers parents, au nom du conseil d'administration de l'APEEE Services je voudrais vous assurer que notre intérêt est le bon fonctionnement de cette ASBL, pour que nos enfants puissent bénéficier des meilleurs prestations (cantine, transport, activités périscolaires, casiers) afin de contribuer au bon déroulement de leur scolarité et ce, dans les meilleures conditions.

Au nom du conseil d'administration, je voudrais vous remercier de la confiance que vous nous accordez et vous assurer de notre entier dévouement.



Hajo ALTENBERG
Président du Comité Transport

Transport

L'école européenne de Bruxelles I est actuellement répartie sur 2 sites. Le site d'Uccle accueille les élèves de secondaires et primaires (de la 2^{ème} à la 5^{ème} primaire) et le site de Berkendael accueille les élèves de Maternelle et de 1^{ère} primaire.

Le réseau de transport de l'Ecole européenne d'Uccle reste donc très complexe de par l'organisation du double service Uccle & Berkendael sans oublier les bus navettes « parents » et « garderies Uccle » mis à disposition pour les enfants de Berkendael qui habitent près de l'école d'Uccle et qui normalement ne devraient pas utiliser les bus.

Le retour des élèves vers le site d'Uccle et la réouverture du bâtiment Fabiola sont prévues pour septembre 2016.

Bus

La situation actuelle nous conduit à gérer un nombre de bus plus important, soit une flotte de **66 bus** le matin et **70 bus** l'après-midi. Cette flotte de bus provient de 20 compagnies d'autocaristes différentes, la politique du service de Transport étant de diversifier les compagnies afin d'obtenir de meilleures offres et d'éviter une situation de « monopole ». Des contrats sont conclus pour 3 ans et renouvelables une fois. Un appel d'offre est fait tous les 6 années.

Pour le site de Berkendael, les enfants sont déposés et repris dans l'enceinte de l'école.

Pour le site d'Uccle, les enfants sont déposés devant l'école et repris dans l'enceinte de l'école pour 95% des bus.

Personnel

La gestion quotidienne du service Transport est assurée par 4 personnes d'une grande efficacité et diligence.

- Frédéric Herinckx, gérant (temps plein)
- Carine Decostre, assistante (temps partiel 24h)
- Agnès Laurent, assistante (Berkendael – temps partiel 24h)
- Nathalie Moraitis, assistante (temps partiel 23h)

Le service fait appel à une équipe de 20 surveillants adultes pour encadrer les élèves de Berkendael (Maternelle et 1ère primaire) et une autre équipe de 12 surveillants adultes pour encadrer les élèves d'Uccle & Berkendael lors du retour du vendredi à 13h20.

Le comité de Transport est composé de quatre parents d'élèves utilisant ce service (bénévoles), dont son président :

- Hajo Altenberg, président Transport
- Gilbert Luciani, président APEEE Services
- Ivo Schmidt, membre
- Zoltan Krasznai, membre.

Élèves

Plus ou moins 2 500 élèves se rendent à l'école en transport scolaire l'année scolaire 2015-2016.

Comme cela a toujours été suggéré par le Comité de Transport, de nombreux parents de petits élèves de maternelle accompagnent eux-mêmes leurs enfants à l'école les premiers jours, évitant ainsi les éventuels désagréments (élèves qui ne trouvent pas leur bus, etc.).

Nous organisons comme chaque année une formation sécurité bus et évacuation bus. Toutes les classes de primaire et de maternelles reçoivent cette formation ainsi qu'un exercice pratique dans les bus, soit 61 classes. La même formation est donnée aux surveillants de bus.

Abonnement

Le prix annuel de l'abonnement scolaire a été fixé, pour l'année 2015-2016, à 1 435 € payables en trois fois (590 € - 375 € - 470 €).

Près de 85 à 90 % des abonnements sont payés par les diverses institutions européennes. Le service transport leur facture donc chaque trimestre les abonnements à payer. Pour les autres 10 à 15 %, ce sont les parents ou autres qui doivent s'acquitter chaque trimestre du montant de l'abonnement.

Rentrée 2015

Pour ce qui est de la possibilité pour les parents **d'inscrire en ligne** leurs enfants au transport pour l'année 2015-2016, celle-ci est toujours très bien reçue et très appréciée. Toutefois malgré une reconduction automatique des inscriptions, certains ne vérifient pas leurs données personnelles (adresse, tel, employeur ...).

Comme à chaque rentrée scolaire, nous avons reçu de la part de plusieurs parents des demandes de changement d'arrêt ou des propositions de nouveaux arrêts. Ces demandes ont été analysées au cours d'un Comité de gestion du Transport (composé du personnel de l'ASBL APEEE Services Transport et des parents membres du Comité de gestion du Transport). Dans la mesure du possible, et pour autant que les demandes de changements soient raisonnables et réalisables, nous essayons de leur donner une réponse positive.



Teresa FERNANDEZ-GIL
Présidente du Comité Cantine

Cantine

La cantine de Bruxelles I a vécu une période de pleine effervescence au cours de l'exercice 2014-2015 avec la création d'un self-service.

En septembre 2014, les inscriptions se sont vues augmentées de 8 % par rapport à l'exercice 2013-2014 :

- Nos petits de maternelle continuent à recevoir sur le site de Berkendael les repas préparés dans notre cuisine à Uccle. Une moyenne de 295 repas sont servis par jour ;
- En primaire, une moyenne de 970 repas sont préparés chaque jour à Uccle (dont ceux de 1^{ère} primaire qui sont servis à Berkendael) ;
- En secondaire, en moyenne, 895 enfants reçoivent leur repas lors des deux services du réfectoire Van Houtte.

Nouveautés **en salle** à Uccle en septembre 2014 :

En primaire

- **Retour des tables fixes pour chaque classe**
- **Salad bar** : un buffet salad bar est proposé tous les midis aux élèves de P4 et P5, en plus du repas prévu au menu. Il comporte, outre des crudités et autres salades composées, une soupe fraîche de légumes et le légume du jour. Le tout à volonté !
- **Buffet chaud** : les élèves de P2 et P3 ont aussi leur nouveauté en septembre 2014. Nous proposons un buffet quotidien comportant un potage frais de légumes et le légume du jour. Egalement à volonté !

En secondaire

- **Nouvelle carte d'accès à la cantine** : la traditionnelle carte plastifiée est remplacée par un sympathique porte-clefs (le key-fob) qui est distribué le jour de la rentrée à tous les élèves inscrits à la cantine. Il donne accès au réfectoire en fonction de l'abonnement de chacun.
- **Buffet chaud et froid** : en plus du repas prévu au menu, les élèves ont à leur disposition le salad bar garni en crudités, salades diverses et légumineuses. Dès la rentrée, nous proposons également un buffet chaud dans lequel les élèves trouvent un potage frais et le légume du jour, à volonté !

- **Cafétéria** : les cafétérias proposent tous les jours des sandwiches froids et chauds, des salades, des fruits frais, du potage, ainsi que des boissons et divers snacks. Dans le but d'offrir des collations plus saines aux étudiants, quelques nouveautés ont été introduites à la rentrée : sandwiches italiens, croque-monsieur maison, mini cakes bio, fruits secs. Les nouveautés au rayon des boissons : smoothies maison, eau gazeuse, limonade Bionina, et un plus grand assortiment de thés. En parallèle, plusieurs softs trop sucrés et quelques snacks ont été retirés de la vente.

La cafétéria des S4-S7 a été relookée : les élèves ont eux-mêmes choisi un nouveau mobilier coloré et confortable, payé par l'école.

En cuisine

Le grand défi de la rentrée fut la mise en place des exigences légales quant à la transparence concernant les allergènes. Vous aurez sans doute constaté des petits chiffres au bout de chaque ligne des menus vous ramenant en bas de page où se trouvent l'information pour les 14 allergènes les plus communs.

En Novembre 2014 deux très bonnes nouvelles, attendues impatiemment par notre comité de cantine, ont été annoncées :

- d'une part le budget de l'école prévoit l'achat de **deux nouveaux appareils de cuisson (Variocooking)** pour la cuisine Van Houtte. Ceux-ci sont à la pointe pour la restauration collective et vont nous permettre de considérables améliorations ;
- d'autre part la Régie de Bâtiments Belge a enfin donné son feu vert pour la réalisation du **projet Self-Service**, sur lequel le Comité Cantine travaillait déjà depuis 3 ans.

Depuis plusieurs années, l'équipe Cantine a entamé un travail continu ayant comme objectif principal l'amélioration de la qualité nutritionnelle des repas des enfants. Celui-ci ne pouvait se poursuivre qu'avec un changement radical de l'organisation de notre cantine Van Houtte : la création d'un self-service.

La majeure partie de l'année 2014-2015 a été dédiée à l'accompagnement de ce projet : choix des sociétés et réunions pour le planning des travaux, réorganisation et préparation du personnel en cuisine et en salle, choix des plats pour les nouveaux menus, préparation d'un règlement intérieur afin que chacun se retrouve dans ce nouveau système, réunions avec l'école pour l'organisation du changement d'horaires et d'organisation. Plusieurs Groupes de Travail ont dû être créés (préparation et suivi du chantier, horaires, menus). Je profite de cette occasion pour remercier tous les intervenants qui y ont apporté leur aide précieuse : l'Ecole (la Direction, les professeurs, les conseillers, l'administration, l'intendance), le personnel de la Cantine (très particulièrement notre gérant, M. Dillen, et notre nouveau chef cuisinier, Danilo), la coordination de l'APEEE Services, Cesame, le secrétariat de l'APEEE et l'APEEE (notamment Luigi Cova qui a été une aide précieuse dans nos réunions de chantier) et tous les autres parents qui ont répondu à l'appel à l'aide.

Les travaux ont débuté comme prévu en juillet 2015 pour une mise en service en septembre 2015.

Les parents qui, de façon bénévole, ont participé à l'administration du service Cantine pour la communauté scolaire cette année sont Ariane Bourcieu, Élisabeth Peters, Véronique Lesoile et Gilbert Luciani. Je tiens à les remercier très chaleureusement pour leur appui inconditionnel et pour le travail de qualité fourni par eux tous au cours de cette année très chargée.



Gilbert LUCIANI
Président du Comité Césame

Césame

Activités périscolaires et natation

Les résultats du périscolaire pour l'année scolaire 2014-2015 sont très bons. Tous les niveaux connaissent une hausse du nombre d'inscrits, ce qui entraîne également une hausse du montant des cotisations perçues.

Pour la natation, les inscriptions sont en légère baisse, du fait de quelques changements intervenus dans le programme des cours. En effet, en prévision de la fermeture de la piscine de la VUB (prévue initialement en juin 2015, mais reportée à juin 2016), nous avons choisi de déplacer les cours d'apprentissage organisés le vendredi à la VUB vers la piscine Poséidon où le créneau horaire du petit bassin s'était libéré. Cette piscine convient moins aux parents résidant près de l'école européenne d'Uccle et du coup, nous avons eu moins de demandes pour ces cours.

Année scolaire	Nombre d'inscriptions ACTIVITES PERISCOLAIRES						NATATION		
	1 ^{ère} primaires		2 ^{ème} et 3 ^{ème} primaires	4 ^{ème} et 5 ^{ème} primaires	Secondaires	Total	Cotisations reçues €	Nombre de nageurs	Cotisations reçues €
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre							
2012-13	250		264	270	264	1 048	210 989	256	65 910
2013-14	186	127	315	306	244	1 364	284 000	313	85 630
2014-15	269	180	399	364	275	1 487	294 630	299	88 069

ESB - Equipe de natation

L'équipe de natation des écoles européennes de Bruxelles (ESB swimming team ou Brussels Octopus) a eu une bonne saison et obtenu de brillants résultats dans les différentes compétitions auxquelles elle a participé.

À l'occasion de son trentième anniversaire, le club a organisé une fête superbe à la Bibliothèque royale de Belgique, en présence de Louis Michel (député européen), Kari Kivinen (secrétaire général des écoles européennes) et d'un représentant de la Commission européenne.

L'équipe a également organisé des voyages très réussis à Berlin et à Lakenheath, dans le but de participer à des compétitions et à des activités culturelles. Le nombre de nageurs est resté stable.

Le comité des parents, malgré l'absence d'un secrétaire, a soutenu efficacement le club, grâce notamment à une situation financière saine. Michaël Hermans a décidé de renoncer à son poste d'entraîneur principal, mais nous avons recruté Aly-Reza Pakzad-Manouchehry pour lui succéder.

L'équipe souhaite ici remercier ses entraîneurs, les parents et Césame de tous leurs efforts pour soutenir le club et ses nageurs.

Orchestre

L'orchestre se compose de 55 musiciens sous la conduite d'un chef d'orchestre (Arman Simonian) et d'une assistante pianiste (Agnieszka Zywert). Outre les répétitions ordinaires qui avaient lieu le vendredi de 16h00 à 18h30, l'orchestre s'est déplacé à 2 reprises : un WE de répétition à Beersel (novembre) en vue du traditionnel concert de Noël et une semaine à Vilnius (Lituanie) à Pâques où les élèves ont travaillé avec une école de musique locale (Balys Dvarionias) en vue de donner ensemble 2 concerts rassemblant plus de cent musiciens. Ces échanges ont été culturellement et musicalement d'une grande richesse.

L'orchestre a également donné plusieurs concerts en Belgique durant l'année (concert Césame de Noël, 2 concerts avec les élèves lituaniens venus nous rendre visite en Belgique, concert de printemps dans le cadre des activités Césame et concert de clôture en présence de la directrice de l'école, Madame Ruiz Esturla et de Monsieur Kivinen, Secrétaire général des Ecoles Européennes, qui ont souligné la qualité de la prestation.

Garderie

La rentrée 2014 voit le nombre d'inscrits à la garderie CESAME augmenter très notablement aussi bien pour le premier départ des bus que pour le second.

Cette augmentation liée à l'augmentation des élèves dans l'école a été brutale, mais irrégulière et a nécessité une adaptation régulière du mode de prise en charge des enfants.

Afin de garantir la sécurité de tous les élèves, des animateurs ont été engagés de manière ponctuelle et parfois dans l'urgence. La situation s'est régularisée au second semestre et 8 animatrices fixes ont assuré l'année scolaire.

En juillet 2014, la direction de l'école de Berkendael nous a proposé de nouveaux locaux dont il a fallu assurer le complet aménagement.

Ces locaux, désormais exclusivement réservés à la garderie étaient spacieux et agréables. Nous les avons pourvus de décorations enfantines, de jeux et d'espaces agréables afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Garderie Césame Année scolaire 2013-2014 7 animatrices		
	1 ^{er} départ de bus du vendredi (13h15)	2 ^{ème} départ de bus du vendredi (16h00)
1 ^{er} trimestre	38	109
2 ^{ème} trimestre	39	103
3 ^{ème} trimestre	38	102
Moyenne	38	105

Garderie Césame Année scolaire 2014-2015 9 animatrices jusqu'en janvier, puis 8 animatrices		
	1 ^{er} départ de bus du vendredi (13h15)	2 ^{ème} départ de bus du vendredi (16h00)
1 ^{er} trimestre	49	136
2 ^{ème} trimestre	44	122
3 ^{ème} trimestre	43	116
Moyenne	45	125

Casiers

Les demandes de casiers ont toutes été satisfaites. Dès la rentrée scolaire, les élèves de première secondaire ont pu utiliser un casier.

Il y a eu 1588 casiers utilisés, et une quarantaine de casiers disponibles en réserve.

Le remplacement des armoires de casiers vétustes a été poursuivi ; douze armoires ont été remplacées. Ce qui correspond à 9% de l'ensemble des casiers.

Nous avons eu à déplorer beaucoup moins de retards de paiements que les années précédentes.

**L'Association
des Parents d'Élèves**
Les comptes de l'APEEE



François ROSSIGNOL
Trésorier de l'APEEE

Comptes de l'APEEE

Association des parents d'élèves de l'école européenne de Bruxelles 1



BUDGET

	Réel 2012/13	Budget 2013/14	Réel 2013/14	Budget 2014/15	Réel 2014/15	Budget 2015/16
CHARGES						
Participation projets école	1.350,00	0,00	150,00	1.150,00	1.360,00	7.150,00
Particip. projets externes école	2.500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Maintenance informatique	323,68	2.400,00	2.333,28	1.250,00	1.512,38	5.712,65
Frais téléphone / internet	420,00	420,00	420,00	420,00	420,00	850,00
Fourn. bureau/ordinateur/copies	974,45	500,00	482,77	500,00	600,55	550,00
Cotisations + frais Interparents	1.350,00	1.350,00	1.350,00	1.900,00	1.850,00	1.850,00
Honoraires Avocats/ Comptable	2.360,00	2.320,00	2.960,00	1.820,00	1.800,00	1.827,00
Honoraires secrétariat social	562,36	400,00	494,95	506,00	615,57	526,00
Formations, séminaires	69,00	150,00	720,00	750,00	150,00	3.135,50
Publications légales	118,70	120,00	121,97	125,00	202,01	204,00
Frais de déplacements	949,19	1.000,00	1.121,39	1.200,00	1.081,58	1.700,00
Dons, cadeaux	130,00	100,00	119,10	100,00	220,69	100,00
Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réceptions (dont BBQ Apeee)	449,08	500,00	466,99	500,00	406,28	630,00
TOTAL BIENS ET SERVICES	11.556,46	9.260,00	10.740,45	10.221,00	10.219,06	24.235,15

Rémunérations	29.253,47	39.549,00	39.397,91	45.876,56	43.329,83	44.215,47
Déplacements	253,37	260,00	103,85	352,00	264,00	264,00
Diff. provision pécules vacances	3.558,86	1.777,30	1.397,92	63,43	217,36	27,08
Charges patronales	8.029,52	11.398,29	10.841,53	11.415,63	11.324,52	11.295,84
Assurances accident travail/RC	609,19	610,00	544,65	570,00	663,41	670,00
Services médicaux	0,00	0,00	0,00	150,00	143,57	145,00
Chèques repas	1.077,80	1.110,00	1.070,17	1.100,00	1.027,25	1.050,00
Frais propres à l'employeur	321,61	330,00	368,77	216,00	216,00	216,00
TOTAL REMUN. ET CHARGES	43.103,82	55.034,59	53.724,80	59.743,62	57.185,94	57.883,39
Dotations aux amort. sur Immo. Incorporelles	806,67	806,67	806,67	806,66	806,66	0,00
Dotations aux amort. sur Immo. Corporelles	125,84	125,84	125,84	392,51	277,08	277,08
TOTAL AMORTISSEMENTS	932,51	932,51	932,51	1.199,17	1.083,74	277,08
TVA non déductible sur honoraires	365,40	365,40	621,60	382,20	378,00	383,67
TOTAL AUTRES CH. D'EXPLOIT	365,40	365,40	621,60	382,20	378,00	383,67
Différences de paiement	36,56	0,00	14,74	0,00	0,00	0,00
Intérêts et frais de retard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de banque	454,04	500,00	517,54	450,00	515,05	515,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES	490,60	500,00	532,28	450,00	515,05	515,00
Ch. exceptionnelles / subsides	16.292,27	0,00	0,00	0,00	393,66	0,00
TOTAL CH. EXCEPTIONNELLES	16.292,27	0,00	0,00	0,00	393,66	0,00
Impôts	219,73	100,00	104,88	150,00	132,64	220,00
TOTAL IMPOTS	219,73	100,00	104,88	150,00	132,64	220,00
TOTAL CHARGES	72.960,79	66.192,50	66.656,52	72.145,98	69.908,09	83.514,29

PRODUITS						
Cotisations	70.297,00	70.056,00	73.425,00	73.696,00	82.920,00	81.060,00
Conférences	478,90	0,00	217,00	200,00	0,00	100,00
Autres recettes	472,50	0,00	538,46	300,00	90,00	500,00
TOTAL VENTES	71.248,40	70.056,00	74.180,46	74.196,00	83.010,00	81.660,00
Restructuration ONSS	0,00	0,00	871,81	0,00	0,00	0,00
Exonération précompte profess.	292,54	420,00	363,68	395,52	471,48	510,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	292,54	420,00	1.235,49	395,52	471,48	510,00
Intérêts reçus	873,26	400,00	699,22	600,00	884,23	880,00
Différences	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	873,26	400,00	699,22	600,00	884,33	880,00
Produits exceptionnels s/ exercices antérieurs	896,92	0,00	0,00	0,00	0,00	1.679,98
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	896,92	0,00	0,00	0,00	0,00	1.679,98
TOTAL PRODUITS	73.311,12	70.876,00	76.115,17	75.191,52	84.365,81	84.729,98
RESULTAT DE L'EXERCICE	350,33	4.683,50	9.458,65	3.045,54	14.457,72	1.215,69

Rapport financier

Comptes du 1er septembre 2014 au 31 août 2015

Examen des comptes annuels au 31 août 2015.

Les comptes annuels de l'AISBL APEEE d'Uccle ont été établis dans une perspective de continuité des activités.

A la lecture des comptes, nous observons que notre résultat net est positif de 14.457,72 € pour des recettes totales de 84.365,81 € et des charges totales de 69.908,09 €.

Nous pensons utile, pour comprendre le résultat de l'année, de comparer le réalisé durant l'année 2014-2015 avec le budget et avec les résultats de l'année précédente.

Nous constatons les éléments suivants :

1. Recettes

- Les **cotisations** ont augmenté de 11,90 % par rapport à l'exercice précédent et sont supérieures au budget dans la même proportion (écart de 11,88 %). Cette augmentation est due à un meilleur taux de recouvrement des cotisations, le nombre de parents ne payant pas leur cotisation diminuant d'année en année suite à la mise en place d'un outil informatique plus performant et aux relances effectuées par l'APEEE. Cette augmentation n'avait pas été budgétée pour l'exercice dans un souci de prudence.
- Les **autres produits d'exploitation** ont diminué de 764,01 € par rapport à l'exercice antérieur et cela avait été anticipé correctement dans le budget.
- Les **produits financiers** sont en augmentation de 26,47 % par rapport au dernier exercice.

Cette augmentation n'avait pas été entièrement anticipée (écart de 47,40 %).

Globalement, les recettes sont supérieures de 9.174,29 € soit 12,20 % au budget et en augmentation de 8.250,64 € soit 10,84 % par rapport à l'exercice précédent. La nature de l'activité de l'APEEE ne change pas et les recettes sont comme chaque année constituées dans leur très grande majorité par les cotisations des membres de l'association.

2. Dépenses

- Les **services et biens divers** c'est-à-dire l'ensemble des frais de gestion ont diminué de 521,39 € tel qu'anticipé par le budget.
- Les **rémunérations** ont augmenté de 3.461,14 € par rapport à 2012-2013 ; ce poste avait été légèrement surévalué au niveau du budget (écart de 4,28 %).

- **Amortissements** : il y a eu de nouveaux investissements sur 2014-2015 pour 453,72 € ; les amortissements des investissements passés (chaise de bureau, site web) se poursuivent cette année.
- **Charges financières** : les charges financières sont en très légère diminution par rapport au dernier exercice (-3,24 %).
- **Charges exceptionnelles** : 393,66 € ont été comptabilisés à ce titre en 2014-2015 : il s'agit principalement de régularisations afférentes à des exercices antérieurs.

Globalement les charges de l'exercice sont en légère augmentation par rapport au dernier exercice (+3.251,57 € soit 4,88 % d'augmentation) ; le budget prévoyait une augmentation de 8,24 %.

3. En conclusion

Nous pouvons synthétiser les résultats de l'exercice 2014-2015 de la manière suivante :

Résultat budgété	(+) 3 045,54
Excédent de recettes par rapport au budget	(+) 9 174,29
Absence de charges par rapport au budget	(+) <u>2 237,89</u>
Résultat de l'année 2014-2015	(+)14 457,72

4. Situation active et passive de l'APEEE BruxellesI au 31.08.2015

Nous pouvons synthétiser la situation au 31 août 2015 comme suit :

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>	
Immobilisations corporelles	554,16	Fonds propres	112 839,41
Trésorerie	230 864,04	Dettes à court terme	45 836,89
Comptes de régularisation	<u>178,10</u>	Comptes de régularisation	<u>72 920,00</u>
Total actif	231 596,30	Total passif	231 596,30

Commentaires

- **Actif**

Immobilisations corporelles : 554,16 €

L'APÉEE Bruxelles I a réalisé de nouveaux investissements en 2014-2015 pour un montant de 453,72 €.

Les amortissements des investissements passés se poursuivent également.

Trésorerie : 230 864,04 €

Notre trésorerie a augmenté par rapport à l'an dernier d'environ 25 000,00 €. Notre trésorerie représente encore près de 99% de notre total bilan et est équivalente à un peu moins de trois années de cotisations. Il est important de souligner qu'une partie importante de cette trésorerie diminue de manière régulière au cours de l'exercice. La majorité des charges de l'exercice sont en effet des charges récurrentes, payées pour la plupart de manière mensuelle. A l'inverse la grande majorité des produits (plus de 95 % des recettes) provient des cotisations des membres qui sont pour la plupart versées entre juin et août.

L'APÉEE présente de fait une trésorerie saine permettant d'éviter tout recours à l'endettement.

Comptes de régularisation : 178,10 €

Il s'agit uniquement d'assurances reportées sur l'exercice suivant pour respecter le principe de césure.

- **Passif**

Fonds propres : 112 839,41 €

Les fonds propres ont augmenté du montant du bénéfice de l'exercice, soit 14 457,72 €.

Dettes à court terme : 45 836,89 €

Une partie des dettes à court terme se compose de dettes salariales et sociales : 1 614,40 € de précompte professionnel, 1 673,12 € d'O.N.S.S. et 5 174,14 € de provision pour pécule de vacances.

A cela s'ajoutent **d'autres dettes diverses** pour 37 314,73 €, une première partie (5 689,81 €) provient de cotisations reçues pour les services (cantine, périscolaire, transport) proposés par l'APÉEE Services qui ont été versés sur les comptes de l'APÉEE I. La seconde partie (3 728,85 €) est constituée des montants à restituer à certains parents dans le cadre de l'affaire des minervaux. La dernière partie est afférente aux diverses fêtes de l'école.

Enfin, il subsiste une **dette fournisseur** de 60,50 € ; celle-ci a été honorée en septembre 2015.

Comptes de régularisation : 72 920,00 €

Il s'agit principalement de cotisations reçues avant le 31/08/2015 et qui concernent l'exercice 2015-2016.

Bruxelles, le 20 novembre 2015

François Rossignol, trésorier APEEE, d'après les commentaires de Jacques MAROY, Expert-comptable et Conseil fiscal IEC du cabinet DEBROUX.

**L'Association
des Parents d'Élèves**

**Les comptes
de l'APEEE Services**



Brian GRAY
Trésorier de l'APEEE Services
Pascale DE SMEDT
Coordinatrice de l'APEEE Services

Comptes de l'APEEE Services

Veillez trouver les comptes en pages 55 et 56.

Examen des comptes annuels de l'APEEE Services au 31/08/2015

Selon le rapport de Jacques Maroy, Expert-comptable, Conseil fiscal IEC
Bruxelles, le 23 novembre 2015.

Les comptes annuels de l'ASBL APEEE Services d'Uccle ont été établis pour cette année 2014-2015.

A la lecture des comptes, nous observons que notre résultat net est positif de 567 640 € pour des recettes totales de 6 334 477 € et des charges totales de 5 766 837 €.

Nous pensons utile de comparer le réalisé durant l'année 2014-2015 avec le budget et avec les résultats de l'année précédente.

	Réalisé 2013/2014	Budget 2014/2015	Réalisé 2014/2015	Ecart budget	Croissance réelle
Recettes					
Cotisations	5.438.131	5.882.581	6.062.391	(+) 179.810	(+) 11,48%
Autres recettes	213.929	213.929	213.908	(-) 21	-
Autres produits d'exploit.	12.741	11.769	44.624	(+) 32.855	(+) 250,24%
Produits financiers	7.786	6.500	13555	(+) 5.769	(+) 74,09%
Produits exceptionnels	-	-	-	-	-
Total	5.672.587	6.114.779	6.334.477	(+) 219.698	(+) 11,67%
Dépenses					
Coût des prestations	3.326.714	3.528.990	3.415.256	(-) 113.734	(+) 2,66%
Services et biens divers	841.980	873.731	962.337	(+) 88.606	(+) 14,29%
Rémunérations	1.117.666	1.227.593	1.263.573	(+) 35.980	(+) 13,05%
Amortissements	8.564	9.381	11.255	(+) 1.874	(+) 31,42%
Autres ch. d'exploitation	110.755	110.755	110.755	-	-
Charges financières	4.604	3.044	3.662	(+) 618	(-) 20,46%
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-
Total	5.410.283	5.753.494	5.766.837	(+) 13.343	(+) 6,59%
Résultat	262.304	361.285	567.640	(+) 206.355	(+) 116,41%

Nous constatons les éléments suivants :

1. Recettes

- Les cotisations ont augmenté de 11,48 % par rapport à l'exercice précédent et le budget avait dessiné la tendance (écart de 3,06 %).
- Les autres recettes sont restées constantes.
- Les autres produits d'exploitation ont augmenté de 31 883 € vis-à-vis de 2013/2014 et cela n'avait pas été anticipé dans le budget ; en effet, il y a eu un remboursement d'assurance non prévu.
- Les produits financiers sont en nette augmentation de 74,09 % en comparaison avec le dernier exercice. Cette hausse n'avait pas été anticipée (écart de 108,54 %) ; elle s'explique par la plus grande part de valeurs disponibles.
- Produits exceptionnels : il n'y a pas eu de produits exceptionnels dans cet exercice.

Globalement, les recettes sont de 661 890 € supérieures à l'exercice précédent et le budget avait correctement anticipé la tendance (écart de 3,59 % par rapport au réalisé de cet exercice).

2. Dépenses

- Le coût des prestations c'est-à-dire l'ensemble des achats de matières premières, de matériel ou de locations diverses ont augmenté de 88.542€ par rapport au précédent exercice mais est resté en dessous du montant budgété (écart de 3,22%)
- Les services et biens divers c.à.d. l'ensemble des frais administratifs et de gestion ont augmentés de 120 357 €. Cette augmentation avait été légèrement anticipée dans le budget.
- Les rémunérations et charges sociales sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent ; le budget l'avait anticipé.
- Amortissements : il y a eu quelques investissements cette année (principalement dans le secteur des casiers), ce qui explique cette augmentation.
- Charges financières : Celles-ci sont en diminution par rapport au dernier exercice et anticipées dans le budget.
- Charges exceptionnelles : il n'y a pas eu de charges exceptionnelles dans cet exercice.

Globalement les charges de l'exercice sont en augmentation par rapport au dernier exercice (+ 6,59 %) mais cette augmentation avait été correctement budgétée ; les charges sont de 13 343 € supérieures à celles qui avaient été budgétées.

En conclusion

Nous pouvons synthétiser les résultats de l'exercice 2014-2015 de la manière suivante :

Bénéfice budgété	(+) 361.285
Excès de recettes par rap. au budget	(+) 219.698
Excès de charges par rap. au budget	<u>(-) 13.343</u>
Résultat de l'année 2014-2015	(+) <u>567.640</u>

Situation Actif et Passif de l'APEEE Services d'Uccle au 31.08.2015

Nous pouvons synthétiser la situation au 31 août 2015 de cette manière :

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations corporelles	331 882	Fonds propres	1 930 964
Immobilisations financières	11 629		
Stocks	63 927	Dettes à court terme	566 328
Créances à court terme	2 975 107		
Trésorerie	<u>1 520</u>	Comptes de régularisation	<u>886 773</u>
Total actif	3 384 065		3 384 065

Commentaires

- **Actif**

Immobilisations corporelles : 331 882 €

L'APEEE Services Bruxelles I a procédé à quelques investissements durant cet exercice.

Les amortissements sont pratiqués entièrement l'année de leur acquisition, dès lors, la charge d'amortissement a légèrement augmenté cette année.

Par ailleurs, 304 496 € sont repris en acomptes versés sur immobilisations corporelles : il s'agit des montants avancés pour le self-service qui commencera à être amorti à partir du 1^{er} septembre 2015.

Stocks : 11 629 €

L'APEEE dispose d'un stock en cuisine (6 480 €) et à la cafétéria (5 149 €). Ceux-ci sont restés constant par rapport à l'exercice précédent.

Créances à court terme : 63 927 €

L'APEEE a un encours de 63 927 €, et cela concerne exclusivement des factures clients qui sont réglées au début de l'année scolaire 2015-2016.

Trésorerie : 2 975 107 €

Notre trésorerie a augmenté par rapport à l'an dernier d'environ 650 000 €. Une partie (26,67%) de cette trésorerie concerne les cotisations perçues sur juillet et août et qui sont relatives à 2015-2016.

Comptes de régularisation : 1 520 €

Il s'agit exclusivement de charges à reporter sur l'exercice 2015-2016.

- **Passif**

Fonds propres : 1 930 964 €

Les fonds propres ont augmenté du montant du bénéfice de l'exercice, soit 567 640 €.

Dettes à court terme : 566 328 €

Les dettes fournisseurs de 408 934 € représentent les dettes de fonctionnement et de services et biens divers. Les fournisseurs sont payés au plus tard 30 jours date de réception de la facture.

A cela s'ajoutent les dettes sociales et salariales (précompte professionnel : 11 835 €, ONSS : 11 044 €, Rémunération : 2 382 €, Provision PV : 82 560 €) ; ces dettes sont honorées dans les délais légaux.

Enfin, il reste les cautions sur casiers qui s'élèvent à 49 573 €.

Régularisation : 886 773 €

Il s'agit principalement de cotisations reçues avant le 31/08/2015 et qui concernent l'exercice 2015-2016.

APEEE Services - REALISE 2014/2015 - Situation au 31.08.2015

	TOTAL	Coordination	Cantine	Cafétéria	Transport	Activités Péri-scolaires	Garderie	Casiers	Equipe natation
Produits									
Cotisations	6.062.391	0	1.755.997	210.456	3.582.518	380.350	64.671	34.167	34.233
Autres recettes	213.908	110.755	0	0	0	103.153	0	0	0
Récupération biens et services	44.624	949	27.805	665	11.940	2.889	377	0	0
Produits financiers	13.555	522	3.133	0	6.977	2.321	183	418	0
Total produits	6.334.477	112.226	1.786.935	211.121	3.601.435	488.713	65.230	34.584	34.233
Charges									
Coûts des Prestations	3.415.256	0	473.323	105.129	2.811.041	23.206	0	0	2.557
Biens et services	962.337	34.541	601.528	0	65.895	200.321	3.740	22.819	33.493
Rémunérations et charges	1.263.573	74.830	467.226	101.428	333.574	239.079	47.435	0	0
Amortissements	11.255	767	3.130	0	432	390	0	6.536	0
Participation Coordination	110.755	0	34.293	0	66.196	7.866	925	675	800
Charges financières	3.662	664	749	0	715	718	312	219	285
Taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Charges	5.766.837	110.802	1.580.250	206.557	3.277.854	471.580	52.412	30.249	37.134
RESULTAT	567.640	1.424	206.685	4.564	323.581	17.133	12.818	4.336	-2.901

APEEE Services - BUDGET 2015/2016

	TOTAL	Coordination	Cantine	Cafétéria	Transport	Activités Péri-scolaires	Garderie	Casiers	Equipe natation
Produits									
Cotisations	6.190.038	0	1.838.000	211.000	3.619.608	377.500	62.000	33.600	48.330
Autres recettes	213.005	110.755	0	0	0	102.250	0	0	0
Récupération biens et services	9.700	500	6.000	500	1.500	1.000	200	0	0
Produits financiers	6.100	0	3.000	0	2.000	1.100	0	0	0
Total produits	6.418.843	111.255	1.847.000	211.500	3.623.108	481.850	62.200	33.600	48.330
Charges									
Coûts des Prestations	3.745.660	0	576.500	116.000	3.023.500	28.160	0	0	1.500
Biens et services	892.638	35.300	546.450	0	38.750	200.180	3.725	23.033	45.200
Rémunérations et charges	1.324.336	74.347	498.181	116.350	344.505	244.421	46.532	0	0
Amortissements	81.354	430	71.410	0	432	585	0	8.496	0
Participation Coordination	110.955	0	34.293	0	66.196	7.866	925	675	1.000
Charges financières	3.090	300	700	0	800	550	190	250	300
Taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Charges	6.158.033	110.377	1.727.534	232.350	3.474.183	481.762	51.372	32.454	48.000
RESULTAT	260.810	878	119.466	-20.850	148.925	88	10.828	1.146	330